



Liste des délibérations examinées
en Conseil Municipal
le 27 août 2024

Le Conseil Municipal de la commune s'est réuni le 27 août 2024 à 18h00, sous la présidence de Hubert LENAIN, Maire

Etaient présents :

Denis BEAUSAERT,
Hubert LENAIN
Pascal POTIER
Bernard POTTIER
Robert ROUCH

Cyril TURLURE
Marie-Véronique VASSET
Karine VERNHES

Formant la majorité des membres en exercice.
La séance a été ouverte à 18h00.

Absent excusé : Muriel DEROOSE-DEBAS, Laurence GUERRY, Marie LE NÉNAON (pouvoir donné à Pascal POTIER), Mickaël RENAUDIN, Stéphane ROGNON

Absent non excusé : David TROMBOFSKY

Date de la convocation : 19 août 2024

Secrétaire de séance : Pascal POTIER

Également présente : Nathalie DESTIGNY, Secrétaire

Points abordés à l'ordre du jour :

1. Délibération relative à la convention 2024-2026 de mise à disposition du personnel de la commune au profit de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie pour le broyage des bernes et/ou l'égavage des haies.
2. Délibération pour la demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'APCR pour l'installation de citernes souples pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie, dans le cadre d'un contrat de 2 ans.
3. Décision budgétaire modificative relative à la vente du local commercial du 12 rue du Commerce (annule et remplace la délibération n° 2024-1806-DEL07 du 18 juin 2024)

Délibération n° 2024-2708-DEL01 : Délibération relative à la convention de mise à disposition ascendante du personnel 2024-2026 de la commune au profit de la Communauté d'Agglomération

Nombre de présents : 8 – Nombre de pouvoirs : 1 – 9 voix pour

Délibération n° 2024-2708-DEL02 : Délibération pour la demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'APCR pour l'installation de citernes souples pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie, dans le cadre d'un contrat de 2 ans

Nombre de présents : 8 – Nombre de pouvoirs : 1 – 9 voix pour

Délibération n° 2024-2708-DEL03 : Décision budgétaire modificative relative à la vente du local commercial du 12 rue du Commerce (annule et remplace la délibération n° 2024-1806-DEL07)

Nombre de présents : 8 – Nombre de pouvoirs : 1 – 9 voix pour

Affiché en mairie le 29 août 2024